

**L’Egypte ancienne
Immuable ou en évolution?
Eléments de réflexion**

Les institutions administratives

Maryvonne Chartier-Raymond

Mercredi 31 août 2016

La documentation

Les sources de notre documentation sont très inégales. Les documents datant de l’Ancien Empire sont rares. La documentation sur support papyrologique également, en particulier avant l’époque ptolémaïque et romaine. Les ostraca nous transmettent des renseignements très synthétiques utilisables si l’on peut les relier à des documents plus complets. Les écrits gravés sur la pierre (biographies des tombes, stèles, parois de temples) sont une source intéressante. Les documents entre la Troisième Période Intermédiaire et la période ptolémaïque sont relativement peu nombreux, ce qui rend la compréhension de l’évolution et des influences étrangères plus difficile.

Les institutions et les organes du pouvoir

Nous pouvons retrouver les fonctions législatives (le roi), exécutives (le vizir et l’administration) et judiciaire modernes, mais il faut éviter de plaquer des références contemporaines directement sur celles de l’Egypte pharaonique.

Le roi a pour devoir de conserver la Maât, et l’un de ses principaux devoirs comprend la fonction législative. Les lois *h_{pw}*, portent sur le droit, l’organisation administrative, l’économie, les impôts, l’organisation du travail. Le roi émet aussi décrets et ordonnances royales. Aucun recueil juridique ne nous est parvenu.

Le vizir est le chef de l’exécutif. Mais il ne faut pas le voir comme un premier ministre, chef d’un gouvernement. Il est plutôt le représentant principal du roi. À l’origine il était un proche parent du roi, souvent un fils. Rapidement il fut choisit pour ses compétences plutôt que par son lien de famille. Il ne semble pas avoir été une menace pour le roi. Seuls trois vizirs au Nouvel Empire sont connus pour avoir succédé au pharaon : Aménemhat Ier, Paramessou/Ramsès Ier, Hérihor.

Dès la IV^{ème} dynastie la fonction de vizir de dédouble. Ce fait montre bien l’importance et le poids de la charge. Le dédoublement peut se faire sur des critères géographiques ou selon les spécificités des travaux.

Les fonctions et les titres varient d’une époque à l’autre : « directeur de tous les travaux du roi » dès le début de la IV^{ème} dynastie, puis s’ajoutent dans le courant de la dynastie, « directeur des Six Grandes Cours », « directeur des archives royales », « directeur du Double Grenier »,

directeur du Double Trésor ». Trois titres du vizir ont été en usage jusqu'au Moyen Empire : « celui du rideau, magistrat et vizir ». Au début de la XII^e dyn. s'ajoutent les « expéditions aux mines et aux carrières ». Les différentes fonctions gagnent ou perdent de l'importance selon les périodes. Au Nouvel Empire, Hérihor grand prêtre d'Amon à Karnak, rompt et crée une dynastie parallèle à Thèbes. Cependant ses successeurs reconnaissent l'autorité du roi de Tanis.

Les grands corps de l'Etat apparaissent dans les titres du vizir :

- Les Six Grandes Cours : ce sont des organes judiciaires royaux ou provinciaux, séculiers ou religieux.
- Les travaux du roi : ils concernent les bâtiments, l'artisanat, les expéditions, les aménagements utilitaires ou d'agrément, les activités agricoles. Egalement la gestion de la main d'œuvre correspondant à toutes ces activités.
- Le Double Grenier : regroupe les récoltes, la distribution, l'impôt et son assise dans le pays tout entier,
- Le Double Trésor : s'occupe de la conservation des métaux, pierres et objets précieux, tissus de lin et produits manufacturés ou non, destinés aux temples funéraires royaux ainsi qu'à des tombes de particuliers. Rapports réguliers avec l' « Arsenal », le « Double Laboratoire de l'Ornement royal » et divers domaines funéraires ou privés.

L'administration centrale regroupe les archives centrales et celles locales. Le système d'enregistrement et de transmission est essentiel au bon fonctionnement de l'Egypte. Les bibliothèques en font partie. La destruction des archives a été un épisode traumatisant de la Première Période Intermédiaire qui a été repris dans les textes de sagesse égyptiens.

Les divisions administratives

Des listes géographiques sont connues depuis l'Ancien Empire. Leur usage est semble-t-il économique.

L'Egypte est divisée administrativement en nomes sous l'autorité de nomarques : 22 nomes pour la Haute Egypte, 16 pour la Basse Egypte. À partir de la XVIII^e dynastie, pour le Delta, 17 nomes puis à l'Epoque ptolémaïque 20 .

Les villes sont vues comme un centre administratif sous l'autorité d'un maire.

La séparation entre administration centrale et administration régionale est fluctuante. La recherche d'un équilibre entre la gestion gouvernementale et la gestion régionale est l'un des moteurs majeurs de l'histoire intérieure du pays.

Références bibliographiques :

Marie-Ange Bonhême et Annie Forgeau, *Pharaon, les secrets du pouvoir*, Paris, 1988.

G. P. F. van den Boorn, *The Duties of the Vizier*, London, 1988.

Aidan Dodson, « The Monarchy », in Toby Wilkinson (ed.) , *The Egyptian World*, London & New York, 2010. p. 75-90.

Karen Exell and Christopher Naunton, « The Administration », in Toby Wilkinson (ed.) , *The Egyptian World*, London & New York, 2010. p. 91-104.

J. R. Harris (ed.), *The Legacy of Egypt*, Oxford, 1971.

Wolfgang Helck, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reiches*, Leyde, 1958.

Geneviève Husson, Dominique Valbelle, *L'Etat et les institutions en Egypte des premiers pharaons aux empereurs romains*, Paris, 1992.

Naguib Kanawati, *Governemental Reforms in Old Kingdom Egypt*, Warminster, 1980.

Barry J. Kemp, *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilization*, London & New York, 1991.

Bernadette Menu, *Maât, l'ordre juste du monde*, Paris, 2005.

Bernadette Menu, *Nouvelles recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Égypte*, L'Harmattan, 2005.

Alessandro Roccati, *La Littérature historique sous l'Ancien Empire égyptien*, Paris, 1982.

A. J. Spencer, *Early Egypt : The Rise of Civilisation in the Nile Valley*, London, 1993.

Nigel Strudwick, *The Administration of Egypt in the Old Kingdom – the highest titles and their holders*, Londres, 1985.

B. G. Trigger, B. J. Kemp, D. O'Connor and A. B. Lloyd, *Ancien Egypt : A Social History*, Cambridge, 1983.